



SAMEDI 28 MARS 2026 DE 9H À 17H30

BOURSE DU TRAVAIL SALLE AMBROISE CROIZAT

3 RUE DU CHÂTEAU D'EAU, PARIS X, MÉTRO RÉPUBLIQUE 3 5 8 9 11

EXPERTISER N'EST PAS SOIGNER. QUELLE(S) PSYCHIATRIE(S) POUR DEMAIN ?

ENTRÉE LIBRE ET SANS INSCRIPTION

MEETING ORGANISÉ PAR LE PRINTEMPS DE LA PSYCHIATRIE

En décembre 2025, des sénateurs ont rédigé une Proposition de Loi (PPL 385) visant à inscrire dans le Code de la Santé Publique les centres experts de la Fondation FondaMental. Cette fondation semi-privée souhaite imposer son influence et son autorité en psychiatrie. Or ses centres soignent peu voire pas : tri par pathologie, diagnostic standardisé, protocoles de recherche. Légèrement remaniée pour faire disparaître la mention explicite à FondaMental, la PPL a été votée puis transmise à l'Assemblée Nationale (PPL 2249).

Fondée sur une scientificité de façade, une pseudo-diminution des coûts, et l'affirmation contestée qu'un passage en centre expert réduirait de 50 % le risque d'hospitalisation, la PPL entend créer **une nouvelle organisation de la psychiatrie, une gradation des soins fondée sur ce modèle d'expertise partiel et partial : un « Fon-dé-Mantèlement ».**

Pourtant les biais scientifiques, économiques et pratiques s'accumulent. La psychiatrie « de précision » promue par FondaMental est **une construction biaisée à l'intérêt limité** où l'expertise se limite souvent à poser des diagnostics.

Cette gradation va à l'encontre des recommandations scientifiques internationales, qui soulignent les échecs d'une hiérarchisation des soins. **Les économies affichées masquent des coûts accrus pour les citoyens et la Sécurité Sociale.** Les « soins » proposés sont classiques et ouvrent de nouveaux marchés lucratifs pour la Mental Tech, les applications de e-santé mentale et les structures privées financiarisées, **au détriment du service public et de l'accès aux soins pour tous.**

Aujourd'hui, **les hôpitaux publics sont démantelés par les tutelles** (ARS, Ministère), les équipes de psychiatrie publique sont remplacées par des plate-formes d'orientation, numéros verts, applications et **une ubérisation du soin** (comme le dispositif Mon soutien psy). Dans le même temps, la Haute Autorité de Santé étudie la possibilité de rendre ses « recommandations de bonnes pratiques » opposables, permettant l'attaque en justice de professionnels pour des pratiques jugées « non-conformes ». **Cette uniformisation, au nom de la protection du public, s'appuie sur un scientisme borgne et une idéologie FondaMentalo-compatible,** exclut la nuance et accentue la destruction du soin psychique pour tous. Ces politiques profitent aux grands groupes privés et provoquent **désarroi, abandon, pratiques abusives et projets d'enfermement accru de personnes en souffrance** qui n'ont pas eu accès aux soins.

**DERRIÈRE L'EXPERTISE : DÉMANTÈLEMENT,
MARCHANDISATION ET STANDARDISATION.
NON À LA CASSE DE LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE !**

